

Les attentes de l'Algérie en mouvement¹

Mohamed MOULFI

Professeur de philosophie, Université d'Oran 2

Le florilège varié des slogans scandés lors des marches hebdomadaires dans tous les grands centres urbains du pays, mêlant l'ancien sevrant et le nouveau revendiqué, exprime vendredi après vendredi depuis le 22 février l'idée que la révolution inachevée fait son retour dans les peurs et dans les espérances des gouvernés. Février en son 22^{ème} jour se donne comme ligne de fuite un horizon esquissé entre le présent et les plissements du passé. Contre une gouvernance catastrophique ayant fabriqué de manière outrageante la corruption en approfondissant la pauvreté et les inégalités, une mobilisation globale anti-systémique dans toutes ses expressions s'organise. Traduite dans un autre langage, cette phénoménologie complexe n'est ni plus ni moins que la conquête ou plutôt la reconquête du droit à l'existence d'un peuple contre son trop long retrait du politique. « Le peuple veut son indépendance », apparu ces dernières semaines, le signifie. C'est dire... En fait, tous les slogans de ce *hirak* pacifique et joyeux captent peu ou prou un pan de la conjoncture de la crise politique actuelle et un pan du projet de société qui doit neutraliser l'amère réalité, cette interminable tourmente. C'est tout le sens et la consistance des problématisations que suggèrent l'enchaînement et la portée de ces événements et de leurs répliques.

On pourra pourtant supposer que malgré sa crise et la haine à son égard, la démocratie demeure l'ultime forme du processus qui doit conduire à l'émergence de rapports sociaux nouveaux, déterminés certes pour chaque peuple suivant sa situation. C'est pourquoi en écrivant une page

¹Ce texte est la synthèse de la leçon inaugurale sur le *Réenchantement du monde* à la Faculté des Sciences Sociales prononcée le 8 octobre 2017, d'une conférence *sur Regards sur le devenir démocratique du Monde arabe*, in XXII International InkriT Conference *Reading Marx with the Present, Reading the Present with Marx*, May 24- May 27, 2018, Berliner Institut für kritische Theorie (à paraître in *Das Argument*, automne 2019) et l'entretien accordé à *El Watan* du 25 août 2019 sous le titre « *La démocratie est inconcevable sans l'État de droit* ».

extraordinaire du récit national, le vendredi 22 février 2019 inaugure de manière stupéfiante un branle historique exceptionnel sous le signe d'un audacieux « *Libérez la liberté !* » L'*aggiornamento*, qui habitait depuis déjà longtemps les consciences, met fin à une longue torpeur aliénante. L'Ancien régime ne pouvait plus perdurer, parce qu'il n'avait pas su conquérir plus tôt et à temps, par une politique juste et efficace, l'affection de ses gouvernés. Au contraire, par sa pratique politique anti-démocratique, il a anéanti tout ressort national susceptible de galvaniser le peuple algérien autour de son destin. Cet état de fait oblige à libérer la liberté, selon l'un des premiers slogans du mouvement populaire. Il est vrai que désormais la libération de la liberté est devenue l'affaire de la subjective pratique politique qui veut paradoxalement que pour apprendre la liberté, il faut être libre, selon les mots de Kant. C'est dire toute l'importance de la liberté dont le Victor Hugo des *Choses vues* enseignait que si la liberté n'est jamais définitivement acquise, elle demeure tout de même principielle : « *Sauvons la liberté ! La liberté sauve le reste.* » Ce mouvement politico-social fantastique cible le commencement de ce qui est possible de réaliser : l'irruption du nouveau qui doit répondre à un désir ancien. N'est-ce pas ce que Platon évoquait déjà bellement : « ... le commencement qui, lorsqu'on s'y installe à la façon d'une Divinité, est le salut de tout le reste » ? La jeunesse algérienne, celle-là même dont on disait naguère qu'elle était dépolitisée, apathique, inconsistante, oublieuse et sans mémoire, l'a voulu ainsi : elle fait aujourd'hui, comme elle le faisait peut-être avant en silence et avec une certaine pudeur, preuve d'une conscience et d'une maturité politiques redoutables : elle veut libérer la liberté. Grandiose tâche pour cette génération post-vérité, dite génération 2.0 des usagers du numérique, activement soutenue par les parents et les grands-parents, et même souvent par leurs enfants. Hormis ce lien intergénérationnel, il serait superflu de n'y voir qu'une sociologie des groupes ou des acteurs. Il y a à vrai dire dans ces marches quelque chose qui transcende ces distinctions sociologiques certes utiles, mais épistémologiquement réductrices. Le mouvement est autrement irrigué. C'est le lieu d'émergence d'un véritable personnage collectif, pour reprendre la notion de Jacques Rancière. Au-delà des groupes professionnels, des classes sociales, des acteurs, le personnage collectif est proprement l'incarnation d'un démiurge d'une réalité nouvelle qui rompt avec la réalité existante. Laquelle réalité existante est telle que l'absence d'un vécu de pleine liberté et la conscience de son nécessaire usage libèrent immanquablement, tôt ou tard, le désir puissant d'exister. À l'origine de deux affects que sont la joie et la tristesse, ce vécu est le lieu du *conatus*, cette forte volonté du dépassement de la souffrance qui fut jusque-là, hélas !, écrasante, annihilante et décourageante. La crainte de précipiter la politique dans le

ridicule y était manifeste. Une lugubre pratique s'était en effet partout installée pour transformer insidieusement la noble politique (*Politikè*) en cet exécrable exercice vénal, enterrant durablement la *Res publica*, la chose publique, sous le diktat d'une ploutocratie sortie miraculeusement de nulle part en vingt ans. Le pathétique et le malaise du ridicule, risée et absurde à la fois, neutralisent évidemment toute considération et toute autorité. L'accablement était fort : il n'y avait plus d'État et plus de confiance, ironisait-on. C'était le sentiment partagé des citoyens algériens qui, dans leur immense générosité et leur bienveillante patience, offraient à leurs gouvernants plus d'une chance inouïe pour se ressaisir. La situation était devenue juste révoltante, parce qu'elle s'est faite pénible, comique et donc foncièrement intolérable. On a atteint le seuil de l'inacceptable dont les contenus affligeants allaient de l'offrande d'une toile au cadre officiel représentant le Président, aux violences de l'argent, de la rapine et de l'anomie, à la tragédie de la *harga*² et de la *hogra*³, à la généralisation et l'intensification de la corruption, aux incohérences du fonctionnement des appareils de l'État, aux ravages de l'institutionnalisation de la dérogation, etc. L'article 120 de sinistre mémoire s'était même sophistiqué chez les indus occupants devenus responsables d'institutions par la grâce de la cooptation et du népotisme. C'est dire que le système, ce tout fonctionnant selon un projet centripète c'est aussi l'esprit de système autrement plus pernicieux qui le nourrit.

La résistance de ce peuple tenace et orgueilleux, resté malgré tout debout après tant de supplice, de martyre et de désespoir, par un effet de cristallisation et d'un renversement heureux, se transforme par bonheur en une indignation positive. Dans cette endurance, se mêlent la sublimation de son destin et l'effigie performative de ce qu'il aime par-dessus tout : l'Algérie. L'indignation pacifique, cette forme contemporaine de la contestation populaire, ainsi incarnée aujourd'hui par des citoyens, des intellectuels, des étudiants, des journalistes au souffle constant et éclairant, d'activistes politiques inébranlables, de militants des droits de l'homme, de féministes, de syndicalistes, etc., tous partisans de l'émancipation et de la démocratie, n'a pas manqué d'effet. Sans les magnifier et les ennoblir, les manifestations de l'indignation et de la mesure, les vendredis, comme les autres jours de la semaine, sont au-dessus de tout éloge. On y relève l'expression de l'égalitarisme, de la démocratie de masse, la réactivité

²La *harga*, dans le langage populaire, désigne le phénomène de l'émigration clandestine dans les embarcations de fortune pour gagner l'autre côté de la rive.

³La *hogra*, dans le langage populaire, désigne le mépris, compris quand il est massif comme une oppression sociale.

à la conjoncture, la bravoure, le civisme exemplaire... Dès le 22 février, les invariants qui les caractérisent sont l'unité, le pacifisme, et la bonne humeur. Tout cela s'y retrouve avec la même énergie joyeuse, frondeuse et toujours un peu angoissée. Ce qui a fait de ces manifestations millionnaires des démonstrations juste exceptionnelles, sans précédent, colossales et prodigieuses. Il s'agit d'un peuple qui s'est enfin ressaisi ! Friedrich Hölderlin ne s'y trompait pas en disant que si les peuples somnolaient, la chance a voulu qu'ils ne s'endormissent point. Un peuple n'oublie pas. Il laisse sa trace, un jalon.

Justement, il s'est rappelé de ce délibéré « *Un seul héros, le peuple !* »

Ce signemnésique renvoie précisément au mot d'ordre historique de la Révolution de 54. Il se veut la réaction au sentiment profond d'une frustration. Cri du cœur, il pointe la réappropriation nécessaire et urgente de la gloire du peuple dépossédé de ses trophées et ses faits de guerre de libération, de ses combats séculaires pour un droit à la reconnaissance. De ce peuple entier en effet, s'est peu à peu détachée, pour s'en éloigner ostentatoirement, une caste politico-aristocratique creusant davantage le dépréciatif vieux clivage entre le peuple, *alias* la populace-multitude, et la minorité, détentrice hier et peut-être encore aujourd'hui de pouvoir et de fortune. Encore que le mot peuple ne prenne son sens que dans le complexe sémantique qu'il le désigne dans des rapports avec nation, population, État, etc., historiquement déterminés. Mais le comble de la longue différenciation survenue *hic et nunc* s'est indécentement continuée par le sacrilège d'accorder la distinction de quasiment envoyé de Dieu au déjà-gouvernant, candidat au 5^{ème} mandat présidentiel. Cet état de choses est devenu immoral, et l'immoral en politique produit l'impolitique, creuset de toutes les dérives, sachant que la morale doit aussi être dans le gouvernement des nations.

Serait-ce tout cela l'héritage de l'Algérie indépendante ? Un testament historique avait pourtant précédé celui-là, celui de ceux-là mêmes qui se sont acquittés de leurs obligations patriotiques. Ceux-là mêmes qui avaient su imposer l'humilité et le sens du devoir à tous ceux-là qui avaient produit et préservé silencieusement les ambitions de ce pays : militants du mouvement national, *chouhadas*⁴, moudjahidines⁵, patriotes et dirigeants sincères. C'est pourquoi aujourd'hui beaucoup de choses ne peuvent plus durer dans cette jeune et déjà mature nation algérienne encore traumatisée par la longue nuit coloniale et les sempiternelles vicissitudes postcoloniales. Ce peuple a gagné sa dignité par ses luttes de libération nationale et dans les actions politiques qui ont été les siennes pour une émancipation égalitaire dans un État social. Il

⁴ Les *chouhadas* (pluriel de *chahid*) sont les martyrs de la guerre de libération.

⁵ Les *moudjahidines* (pluriel de *moudjahad*) sont les anciens combattants.

s'agissait de le libérer de sa sujétion, de sa négation, à partir de l'idée de la formation d'un État populaire nouveau. Malheureusement, en toute légalité, il a été exclu selon mille et une manières. On a même inventé ici et ailleurs dans plus d'une vingtaine d'États africains et autres, des coups d'États constitutionnels ou des ruses constitutionnelles pour prolonger indéfiniment les mandats de leur président. Contre la volonté de leur peuple, source de souveraineté par définition, des situations politiques intenable furent ainsi provoquées.

Aussi, le slogan clamé ne vise pas seulement le rapatriement de l'héritage proprement épique confisqué par un pouvoir tautologique, tirant de lui-même sa propre légitimité, il est proprement l'invite explicite de repenser la politique et sa pratique nouvelle comme principe de l'améliorable et du perfectible, rôle par excellence de l'État dans un fonctionnement syntagmatique. Faute de quoi le pouvoir pervertirait l'État dont la nature, la fonction et l'édification seraient dévoyées.

Depuis l'ouverture politique à la fin des années 80, une tension formellement instauratrice de la démocratie et du lien social fondé sur la citoyenneté moderne a été amorcée mais vite dénaturée. C'est dans la consistance du droit de l'État sur la société que doivent s'intégrer peu à peu les réversions politiques et sociales qui feront de l'État un État politique, un État où s'affirmera le droit aux droits de la société sur l'État. Ainsi, à tout le moins, se fait jour une distribution des vocations et des offices respectifs de la société et son État, et de l'individu, selon que les intérêts de l'un ou de l'autre prédominent. Le dépassement de cet indécidable se rencontre-t-il dans l'accès à la signification politique qui définit la relation entre l'individu et l'État politique, cet État où le citoyen n'est plus seulement membre, mais où il se pose désormais comme sujet de la chose politique ? Le pouvoir politique s'en trouve évidemment transformé : la gouvernementalité ou le gouvernement des hommes et des choses, au sens classique du terme, sera accepté dans la définition de la *Res publica*, objet par excellence du politique comme domaine de l'agir en commun, de la liberté et de la recherche du consensus. L'accueil de l'État de droit y exige toujours plus de démocratie, avec plus de démocrates, condition *sine que non* de son effectivité, et, inversement, où la hiérarchie des normes juridiques limite la puissance de l'État et sa *Gewalt*, selon la conception de Hans Kelsen. En effet, si l'idée d'État de droit⁶ est bien

⁶Il est possible d'admettre qu'une formulation du concept d'État de droit se trouve chez Aristote. Pour lui, un État constitutionnel (ou *politeia*) a pour condition que la loi prime sur la volonté individuelle d'un souverain et que les agents de l'État, ou magistrats, se plient aux lois. Dans la Politique, on lit : « le gouvernement de la loi est plus souhaitable que celui des citoyens et selon le même argument s'il est meilleur que certains gouvernement, il faut les établir comme gardiens et serviteurs des lois ». La condition fondamentale de l'État de droit est donc la reconnaissance de la suprématie de la loi sur la volonté de

antérieure à la formule elle-même, elle désigne d'abord un État qui respecte la loi. De là, un principe politique se voit désormais partagé : la démocratie est inconcevable sans l'État de droit, corollaire devenu consubstantiel. L'appariement qui en découlera amorcera le passage à l'État politique. Le devenir de l'État produira assurément une transformation positive du rapport État/société civile, sans abolir pour autant l'État national comme tout de l'existence d'un peuple qui, dans son effort général, définit le bien commun et, négativement, le mal commun.

Ainsi, selon les contextes locaux, ont lieu des transformations de l'État en un État démocratique où devraient s'enraciner les impératifs d'un État de droit. L'automne algérien de 1988, après des émeutes violentes, déboucha sur une mince et aléatoire issue démocratique. Et très vite, la crise sociale et économique s'aggrava et alla mener à une situation politique violente. Contrairement aux révolutions de velours en Europe de l'Est, ce moment propice s'était heurté à la neutralisation de l'ambition démocratique de la société algérienne. Il y eut hélas ! des politiques et des comportements anachroniques encourageant la distribution des dérogations à tout-va, creusant ainsi davantage, c'est le moins que l'on puisse dire, les fractures sociales auxquelles il faut ajouter les conséquences des orientations ultra-libérales et la légèreté dans la prise de décisions politiques inconséquentes. Mais il y eut également les séquences d'une réactivité inexorable à l'intégration de la mondialisation qui survint, en 2010. C'est le « Printemps arabe » fait de contestations populaires d'ampleur et d'intensité variables rappelant par leur propagation les « Printemps des peuples de 1848 en Europe ou encore, plus ou moins près de nous, le Printemps de Prague ou le Printemps de 68. Ces révolutions sont aussi appelées révoltes arabes, réveil arabe, révolution Facebook, révolution 2.0. Divers événements se sont déroulés avant 2010 en Algérie et au Maroc. Mais le 17 décembre 2010 reste le départ du printemps arabe, avec le déclenchement à Sidi Bouzid de la révolution en Tunisie, qui conduit à la fin du régime. Le slogan « *Dégage*⁷ ! » est devenu le symbole de ces révolutions. Outre le départ des dictateurs et l'instauration d'une « démocratie », les manifestants exigent un partage des richesses qui leur assure de meilleures conditions de vie, des emplois, et la dignité⁸. Abdelwahab Meddeb⁹ s'en émerveillait ainsi : « Et c'est de la territorialité

celui qui détient le pouvoir. Une idée qu'on trouve chez Locke pour qui dans la société (ou État) l'homme ne doit être soumis à la volonté d'aucun maître mais au pouvoir législatif établi par le consentement de la communauté. Des théorisations qui vont servir à la formulation de l'État de droit se trouvent aussi chez Montesquieu ou chez Kant, tandis que les déclarations des droits de l'homme au XVIII^e siècle en sont des étapes majeures.

⁷*Erhal* ! en arabe.

⁸*Karama* en arabe.

⁹In *Le Monde* du 17.11.2011.

islamique que nous sont venus, au début de ce XXI^e siècle, les deux¹⁰ événements qui illustrent au mieux le meilleur et le pire, la civilisation et la barbarie ». Il ajoutera : la révolution « soumise à la scansion de la mondialité, (...) confirme à sa manière l'universalité du désir démocratique et du droit naturel à la liberté ». Aujourd'hui, c'est de partout que des soulèvements populaires défient les autoritarismes et les oligarchies : le Chili, le Liban, Hong Kong, la Guinée, le Soudan, l'Égypte, l'Irak, la Bolivie, etc...

Mais ce qui devait arriver arrivera. Tous ces mouvements ne vont pas aboutir. Ils existent des précédents historiques où des retournements tragiques adviennent. Le Congrès de Vienne (1815) restaure les monarchies dans tous les États conquis par la France lors des guerres de la Révolution française ou des guerres napoléoniennes, et les courants politiques opposés nés de la Révolution, notamment le libéralisme et le nationalisme, progressent. Dans le cas des Printemps arabes, ce n'est sans doute pas de restauration ou de résurgence des nationalismes dont il va s'agir mais c'est bien le besoin démocratique, aussi tenu soit-il, qui va grandir. Mais le reflux n'était cependant pas si loin.

D'où le *Yetna7aw ga3*¹¹, un slogan parmi d'autres de même ton à la fois hardi et badin, qui assigne à ce qui est désormais désignée comme la révolution pacifique et du sourire, un caractère dégagiste radical, considéré comme l'engagement sûr du frayage démocratique en cours. Le mot d'ordre enjoint un indispensable réenchâtement de la société algérienne. Et ce projet, au long cours naturellement, va au-delà de cette histoire rêvée qui façonnera à coup sûr les passages démocratiques. Les expériences novatrices et enthousiasmantes seront tracées justement dans l'inouï, l'inédit, le sans précédent, le jamais-vu de ces vendredis exceptionnels, pleines de charges conjoncturelles et de changements concrets à terme. Cette mobilisation produira forcément du nouveau et c'est cela qui est primordial : convertir l'indignation en changement politique. Les images de liesse des « Printemps arabes », aussi belles fussent-elles, furent hélas ! éphémères : « Le temps est à l'amertume et au désespoir », regrettait déjà Gamal Al-Ghitani. Que reste-t-il en effet des slogans chantés par la jeunesse, que reste-t-il encore des rêves de liberté, d'égalité et de justice ? L'idée de la démocratie inadmissible pour les régimes politiques autoritaristes, mais passage obligé et nécessaire pour les peuples. Les images de liesse des printemps arabes seront de courte durée : deux ans après les révolutions qui ont chassé Ben Ali et Moubarak, tué

Heidegger parlant de « réveil de l'esprit » utilise l'expression le « premier temps du printemps ».

¹⁰ Le pire est le 11 septembre 2001 et le meilleur, la révolution du jasmin.

¹¹ Nous pouvons traduire cette expression par *Vous partez tous*.

Kadhafi, le temps de la joie semble loin. Que reste-t-il des slogans chantés par la jeunesse, que reste-t-il des rêves de liberté, d'égalité¹², de justice ? Peu de choses en vérité. L'idéal révolutionnaire aurait-il été trahi ?

Aujourd'hui avec les flux et les reflux des printemps arabes, un peu partout la démocratie se trouve malmenée, et ce en son nom même. La démocratie, en tant que régime politique et forme de gouvernement, peut donc, elle aussi, être inconséquente surtout quand les innombrables demi-démocrates la galvaudent. On pourrait peut-être lui préférer, en théorie, la mésocratie, ce pouvoir qui respecte une certaine mesure parce qu'il est entouré de contre-pouvoirs nécessaires au bon fonctionnement de l'autorité. Autrement dit, l'apparente radicalité du slogan est dans la redoutable crainte de l'éternel retour du même.

Le Mouvement du 22 février 2019 est soutenu par une créativité infinie. Cela est avéré. L'espérance est là. Il y a certes du romantisme politique, jonction entre un projet d'émancipation et une subjectivité adossée à la promesse d'une consécration démocratique. N'est-ce pas cela le devenir créatif de ce mouvement comme possibilité, événement, singularité, ouverture ? La révolution, si tant est qu'elle le soit réellement, n'est-elle pas cette évolution qui revient, une reconquête pour un recommencement en somme ? Tournant annoncé, annonciateur donc. Mais si le tournant n'est après tout que l'accommodation de l'état politique à l'état social, les faits aux idées, les lois aux mœurs, son projet cohérent et solidaire et les annonces du frayage de perspectives nouvelles, élaborées par cette multitude innovante et ardente, euphorique parfois, permettent de plonger des racines dans ce qui est essentiel. L'essentiel, c'est-à-dire le cap, déterminera les médiations et les articulations politiques où se croiseront et se problématiseront les catégories et les thèmes fondateurs : droit, lois, institutions, peuple, vertu, république, gouvernement, démocratie, liberté, égalité, citoyenneté, fraternité, etc.

À présent, c'est du ressort de l'intelligence des situations, et du pragmatisme politique que dépend la volonté de concrétiser la germination et la conduite d'une société démocratique où s'aboliront peu à peu les décalages entre les différentes institutions et les différents pouvoirs. En effet, outre les domaines consacrés comme un lieu de la création humaine, il est un espace décisif qui s'appelle la politique. La politique paraît être le territoire où s'exprime l'inventivité qui consiste à intégrer ce que les universels ont drainé. Il ne s'agit pas du politique qui constitue le pouvoir explicite institué dans une

¹²Les inégalités observées en ce début de xxi^e siècle sont comparables aux niveaux d'inégalités du xix^e siècle et du début du xx^e siècle. Thomas Piketty affirme que le capitalisme, s'il n'est pas régulé, génère des inégalités grandissantes. Il suggère plusieurs mesures politiques pour limiter la hausse des inégalités et notamment la création d'un impôt mondial sur le capital (*Le Capital au xxi^e siècle*, Paris, Le Seuil, 2013, auquel fait suite *Capital et idéologie*, Paris, Le Seuil, 2019).

société et se rapporte au fonctionnement et à l'organisation de cette société. Le politique existe dans une société dès qu'il s'y trouve une instance capable de contraindre ses membres et de les sanctionner, le *Gewalt*. La politique en revanche est une activité sociale dans laquelle les membres d'une société établissent, modifient les normes de leur collectivité et décident ensemble de leur avenir. La politique, beaucoup plus rare, exceptionnelle et plus récente, apparaît en fait dans la Grèce antique au VIII^e siècle. Elle peut même exister dans des sociétés sans État et, par définition, se retrouve dans toutes les sociétés acceptant une hiérarchie et une autorité contraignante. La politique, n'est pas intrinsèque à la démocratie directe ou l'autogouvernement ; il ne suffit pas que les membres d'une société puissent prendre une décision, il faut également que le contenu de cette décision soit libre : ainsi, dans les démocraties dites primitives ou dans les sociétés ayant un fond religieux, les décisions sont dictées par les traditions et la religion, elles sont donc hétéronomes, recevant ainsi la loi du dehors, au lieu de la tirer de soi-même. La politique se base sur un principe d'autonomie, c'est-à-dire d'une société qui se donne ses propres lois à elle-même. Ces moments de la politique dans l'histoire se voient souvent lors des révolutions victorieuses, moment exquis où l'impossible, l'inédit, l'inattendu, s'ouvre un chemin, où une majorité de citoyens décident de réécrire et de recréer les règles de leur société. Sans doute est-il pertinent de s'interroger à nouveaux frais sur le concept de politique comme émancipation, et non plus comme transformation. Est-ce le dilemme de l'institution moderne de la démocratie entre citoyenneté opposant une notion universaliste du citoyen, adossée à l'idée de droits de l'homme, et une notion matérialiste de droits sociaux, d'où procède la distinction de concepts formels et substantiels de liberté et d'égalité ? Faut-il enfin s'accommoder de l'oscillation et de la conversion entre les types de droits ? Est-ce le paradoxe de cette époque qui fait du réenchâtement du monde la vocation des transformations ?

La voie générale pour faire pièce au totalitarisme et à l'autoritarisme est en effet la transformation du rapport État/société civile. Mais précisément, n'est-ce pas la démocratie, en tant que régime où s'exprime l'individualité du citoyen qui instaure l'État politique ? Cette problématique fonde la séparation de la société civile et l'État. Se trouvent ainsi séparés le citoyen, membre de l'État, et l'homme privé. Dans sa réalité, l'individu se trouve en effet dans une double organisation : l'organisation administrative et l'organisation de la société civile. En tant qu'homme privé, il est extérieur à l'État. Et si, dans l'organisation de l'État, il est la matière, dans la seconde, *i.e.* l'organisation civile, la matière n'est pas l'État. Dans la première situation, l'État se comporte vis-à-vis du citoyen comme son opposé formel; dans la seconde, en

revanche, l'État est par rapport à l'homme privé son opposé matériel. Sans risque de méprise, on remarquera que le double statut de l'individu, selon qu'il est lié à l'État ou qu'il est lié à la société civile, rend nécessaire la séparation de membre de la société politique et le citoyen d'avec la société civile. Autrement dit, cette séparation n'est que le mouvement qui conduit l'individu dans un rapport qui dépasse l'état privé. Le dépassement est l'accès à la signification politique de la relation entre l'individu et l'État politique. L'État politique est justement cet état où l'individu n'est plus seulement membre, mais où il se pose désormais comme ayant accès à la chose politique.

Mais il faut l'avouer, toutes les expériences historiques de démocratisation n'ont pas réussi. Il y eut même certaines désastreuses où après un siècle de totalitarisme, le désir même de tout changement radical de la société pouvait être qualifié de délictuel. On pourra toujours ruminer le récit de nos blessures, trahisons, et défaites, accepte, au nom des victimes et des vaincus, Enzo Traverso, théoricien de la *Mélancolie et (la) défaite de la gauche*¹³. Cette attitude participe de la volonté de réenchâter le monde et les choses. Le réenchâtement du monde fait négativement écho au désenchâtement du monde, concept proposé par Max Weber. Mais le réenchâtement n'est pas le simple renversement du désenchâtement, une voie historique qui fait être une certaine histoire de l'Occident.

Le désenchâtement du monde est en effet inhérent au procès de rationalisation global qui sous-tendrait la genèse de l'Occident moderne. La fortune de cette formule tient à la compréhension wébérienne des relations entre religion et modernité, elle-même tenant à une théorie de la sécularisation. Mais la théorie de la sécularisation¹⁴ elle-même est ambivalente. Il y a en vérité deux versions sensiblement différentes. L'une insiste sur l'autonomie conquise par la raison profane par rapport à la tutelle à la fois institutionnelle et idéologique exercée par la religion chrétienne. La naissance du monde moderne, au plan des institutions socio-politiques comme des conceptions philosophiques et scientifiques, met en évidence l'émancipation de l'action volontaire des hommes par le biais du contrat dans

¹³Paris, La Découverte, 2016.

¹⁴En relation avec les problématiques que pose la question de l'individu, il faut considérer l'approche comparative riche en principes méthodologiques de Dick Howard : « C'est ici que l'Américain est conduit à réfléchir sur l'apport de la pensée laïque en France. Plutôt que de faire appel à Weber, il devrait lire cet autre père fondateur de la sociologie qu'est Emile Durkheim. La politique laïque chez celui-ci n'est pas antireligieuse, elle se présente au contraire comme la forme moderne et accomplie du religieux, la religion de l'individu, de la raison et de la critique. Conçue de cette manière, la politique laïque évite les reproches adressés à la politique progressiste séculariste américaine. Elle intervient pour soutenir un progrès fondé sur des valeurs, en œuvrant pour le bien d'un individu dont l'individualité ne peut se réaliser qu'au sein de la communauté républicaine et laïque » (« *Contradictions du sécularisme américain* », in *Le Monde de l'Education*, n° 240, mars 1997, p. 81 sq.)

les théories. La conséquence en est l'ouverture de l'espace du politique suite à l'éviction de la transcendance. L'autre version souligne au contraire la continuité entre la tradition religieuse occidentale en insistant, selon les cas, sur l'unité judéo-chrétienne, sur le seul christianisme, ou sur le protestantisme et la modernité. Rupture ou continuité donc, tels sont les termes du long débat dans lequel Hegel, Feuerbach, Carl Schmitt, Karl Löwith, etc., ont pensé. Karl Löwith, *e.g.*, invitait à chercher ces sources dans la tradition de l'eschatologie chrétienne (dans les expressions qui lui furent notamment données par Saint Augustin et Joachim de Flore : l'idée moderne de progrès en serait une transcription profane. Hans Blumenberg, dans *La légitimité des temps modernes* (1966) qui fait date, entreprend, contre Carl Schmitt, une critique systématique de la notion de sécularisation qui est, selon lui, irrémédiablement liée la thèse de la dette des modernes envers leur passé religieux. Hans Blumenberg réfute ce théorème et montre que la modernité, loin d'être une version sécularisée, laïcisée, de la philosophie des Anciens, constitue une philosophie nouvelle et légitime. Cela donne la mesure des modalités actuelles du complexe théologico-politique, où le religieux est plutôt réservé à la sphère du particulier ou des particularismes, et le séculier, référant à la raison publique, tiendrait la place de l'universel. Or là, se fait jour, du fait d'une relativisation généralisée, l'existence de conflits entre des universalismes concurrents selon Étienne Balibar¹⁵, pouvant être tout compte fait un conflit de particuliers, auquel cas l'universel serait un particulier à certaines conditions. N'est-ce pas ce que Hegel appelait l'universel concret, « un universel qui est en soi-même le particulier, le déterminé ¹⁶ ? »

Ces rappels permettent, sans pour autant les tenir pour suspects, de relativiser les intellectualisations proposées par les approches stimulantes du *hirak*, en ce que l'on est là au mieux pour commencer, ce qui est toujours une manière de continuer¹⁷, comme le dit Enzo Traverso. Ainsi si l'on devait hâtivement distinguer ces approches, il faudrait dégager au moins trois types de lecture.

La première lecture est la germinative. Elle consiste à saisir l'événement à l'aune de ce qu'elle récolte en scrutant le mouvement secret des rapports de force dans les institutions et les appareils d'État. Il en résulte des conclusions flottantes et instables.

Cette lecture rejoint la deuxième lecture que l'on pourrait qualifier d'apocalyptique. Elle associe indûment le sort du *hirak* à celui du pays. Elle

¹⁵Saeculum. Culture, religion, idéologie, Paris, Galilée, 2012, p. 42.

¹⁶Introduction du cours de Berlin, 24-X-1820, in G. W. Hegel, *Leçons sur l'histoire de la philosophie*, trad. par Jean Gibelin, Paris, Gallimard, 2007, p. 45.

¹⁷*Mélancolie et défaite de la gauche*, *op. cit.*

consiste à dire qu'il ne faut pas rater cette occasion, faute de quoi le pays ne se relèvera plus jamais.

La troisième lecture adopte l'approche cadreuse pour laquelle l'histoire de l'Algérie dans toutes ses séquences se trouve dans la magie du mot « système ». La dérive historique du renversement de la primauté du militaire sur le politique serait l'explication globale et peut-être exclusive de l'histoire de l'Algérie indépendante. Cette lecture se donne un péché originel. Il y aurait lieu sans doute besoin de scruter, dans leurs contextes, pourquoi cette ligne de démarcation entre ces deux fonctions était tellement ténue. Il faut certes savoir, selon le dicton italien, se retourner pour venir à bout de ses desseins. Mais l'histoire ne se refait pas. Le *hirak* se propose d'inventer le renversement du renversement, même si l'histoire n'est pas encline au redressement et à la correction.

L'exceptionnelle mobilisation populaire continue, engendrée par ce mouvement, fait du symptôme algérien, démiurge de l'expérimentation historique actuelle, dans sa forme pacifique et par sa durée (le 1^{er} novembre, date anniversaire du déclenchement de la Révolution algérienne, 37^{ème} semaine), la source d'inspiration universelle quant à l'ouverture et à l'acuité optimale à la fois des tournants et des ruptures qu'auront à tracer les renversements possibles. La perspective heureuse et heurtée, comme sans doute partout ailleurs, imposera donc la nécessité de définir le droit qui va recadrer à nouveau les notions de légalité et de légitimité, aux fins de ne plus soumettre la nation aux fictions juridiques. Le principe d'un droit n'est jamais porteur de sa propre genèse. Ses déterminations lui sont exogènes. Parmi lesquels tous les surgissements, tous les possibles, c'est-à-dire au fond la révolution qui, elle, est, par définition, illégale. C'est ce paradoxe qui semble justifier l'imprescriptibilité du droit à la révolution, comme est imprescriptible la liberté. Autrement dit, son branle se justifie du droit à l'insurrection anti-autoritariste, découlant lui-même du droit à l'existence, et accessoirement du droit de détresse, ce droit à la récupération de la chose aliénée et donc comme l'aurait dit un Hegel, admiratif de 1789, ce « superbe lever de soleil ». Le paradoxe est un appel à une refondation urgente.

L'émergence du sujet historique aussi inattendu que possible et nécessaire réenchante partout le monde dans cette dialectique contemporaine de l'obéissance consentie et de l'insurrection reviviscente, mais où s'impose, comme un supplément d'âme décisif, *lanémésis*, cette juste colère, mais épuisante, aurait ajouté Brecht. Le symptôme algérien est d'ores et déjà le signal d'un commencement ou d'un recommencement universel de la fin mortelle d'un certain cynisme politique nourri et nourrissant une corruption outrancière, contre lequel il ne faut jamais oublier ce que Victor Hugo, le

poète-député, encore lui, craignait au plus haut point : c'est « *par la chute de la liberté, que (les) calamités entrent dans un pays.* »